

Jean-Baptiste André Godin à Destin Dupuy, 3 août 1877

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (18)

Collation 1 p. (434r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Destin Dupuy, 3 août 1877, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/49382>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [3 août 1877](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Dupuy, Destin \(1848-1907\)](#)

Lieu de destination Vervins (Aisne)

Description

Résumé Godin annonce à Dupuy que Devillers lui a communiqué une lettre qu'il lui avait écrite et l'informe qu'il lui adresse une épreuve du manifeste électoral [du comité électoral républicain de Guise] pour qu'il y appose sa signature. Il l'informe également qu'il a envoyé le matin même à Joseph Soye une épreuve du manifeste pour le faire signer notamment par lui, par Ravaux, et par Mambour de La Capelle. Godin indique qu'il a besoin d'être fixé sur les signataires de la circonscription de Vervins. Dans le post-scriptum, il précise que les 1 000 exemplaires du manifeste coûteront 30 F.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Élections](#)

Personnes citées

- [Devillers \[monsieur\]](#)
- [Mambour, Édouard \(1831-1893\)](#)
- [Ravaux \[monsieur\]](#)

Événements cités [Élections législatives \(14 et 28 octobre 1877, France\)](#)

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\)](#)
- [La Capelle \(Aisne\)](#)
- [Vervins \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/11/2023 Dernière modification le 31/01/2024

Guise le 3 Novembre 77

Monsieur.

M. Devillers me communique la lettre que vous lui avez écrite ; cela m'engage à vous adresser immédiatement ci-jointe une réponse du manifeste.

Comme que nous disions à M. Devillers que nous avions confiance dans le rédacteur, je ne pourrai prendre sur moi de faire venir ce document de signatures qu'autant que j'y serai directement autorisé.

Si vous persistez à vouloir que ce manifeste puise exercer une certaine influence sur les élections de la circonscription de Noyon, à la condition connue

Le comité l'a décidé que il soit signé de la part 8 personnes de la circonscription, il était de la plus grande importance que ces signatures une fois signées

Fais envoi ce matin à M. Saye une épreuve de ce manifeste, où lui faisant les noms d'abstention, qui signifient que votre signature sera de M. Arnaud, de M. Hamelot de La Celle, et autres que vous pourrez juger convenables, me paraissant pouvoir produire le meilleur effet.

Fais faire d'être promptement fait, au moins si vous êtes obligé d'adopter ce manifeste au nom de la circonscription de Guise.

Faillly rigide. Monsieur,
l'assurance de mes sentiments
devoués.

Yves L.

Si les exemplaires de ce manifeste sont 30° le moins.

M. Devillers